

Tarifs et financement

Une politique tarifaire socialement juste.

Intégration possible en cycles préparatoire et ingénieur de l'ESILV :

Depuis plus de 10 ans, l'École Supérieure d'Ingénieurs Léonard de Vinci a mis en place une politique tarifaire permettant un accès à tous sans discrimination liée aux capacités financières.

- Les droits d'inscription s'élèvent pour 2012/2013 à 6 200 euros pour les nouveaux intégrés.
- Le versement d'un acompte d'un montant de 1000 euros est obligatoire pour valider votre admission.
- Le solde est ensuite versé en une seule fois (par chèque) ou bien par 4 prélèvements mensuels (solde réglé fin janvier au plus tard).
- Les étudiants titulaires d'une bourse d'Etat peuvent bénéficier d'une réduction allant de 10% à 50% suivant leur échelon (après étude de leur dossier par la Commission des aides sociales).

Aides financières :

Le Pôle Universitaire Léonard de Vinci est partenaire avec un grand établissement bancaire qui propose aux étudiants de l'ESILV des **prêts étudiants à taux préférentiels**. Les sommes empruntées pour financer la scolarité peuvent être **remboursées après la fin des études**.

- [Télécharger la documentation de l'offre réservée aux étudiants du Pôle Universitaire Léonard de Vinci.](#)